

Je me rendis immédiatement au jardin Fabert, où était la première ambulance, j'y trouvai le docteur Lefort. Je passai une partie de la journée avec lui; après dîner, je fus appelé à l'état-major de M. le général Coffinières de Nordeck par un de ses officiers d'ordonnance qui venait me chercher de sa part.

Je me rendis aussitôt près du général qui me demanda des nouvelles, s'informa de ce qu'on disait à Paris. Je lui répondis qu'on était sous le coup d'émotions très-vives; que cependant les dépêches avaient un peu rassuré les esprits, surtout celle qui avait annoncé la bataille de Gravelotte; qu'il y avait eu quelques fausses nouvelles. J'ajoutai que s'il y avait beaucoup de fermentation dans les esprits, il y avait aussi beaucoup d'enthousiasme, que les francs-tireurs s'organisaient un peu partout; qu'à Paris on attendait beaucoup de l'armée, enfin qu'on était plein d'espérance.

Le général Coffinières me demanda si je comptais bientôt repartir. Je répondis affirmativement.

Quelques officiers me chargèrent alors de commissions, cartes de visite ou lettres, et le lendemain j'essayai de quitter Metz; mais je n'allai que jusqu'aux avant-postes. Je fus renvoyé à Metz, parce que je n'étais pas muni d'un laissez-passer du général Coffinières. Trois jours plus tard, je fis une nouvelle tentative; j'arrivai jusqu'aux avant-postes prussiens; mais je fus renvoyé sur les avant-gardes françaises. Depuis ce moment-là, je suis resté à Metz jusqu'à la fin.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-il à votre connaissance que vous soyez le dernier voyageur qui soit entré à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'en connais point d'autre.

Cependant, j'ai entendu dire qu'il est arrivé d'autres personnes dans la matinée du 21.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu diverses personnes à votre arrivée à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'ai vu que des médecins et des chirurgiens de la Société, le général Coffinières et quelques-uns des officiers qui étaient autour de lui.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais rappeler au témoin un souvenir qui est relatif à la déposition écrite qu'il a faite devant M. le général rapporteur.

Il a parlé d'une visite qu'il avait faite au général Coffinières, et de certains renseignements qu'il lui aurait donnés relativement à la formation et à l'organisation rapide qui se faisait en France, et particulièrement à Châlons, d'une armée destinée à venir au secours de l'armée de Metz.

M. RENOÛ. — Ah! oui, en effet! à Reims nous avons rencontré un bataillon de mobiles parisiens qui se dirigeait sur Metz, et qui avait été rappelé à Paris en toute hâte.

Quelques-uns nous dirent que le camp de Châlons allait recevoir de nouvelles troupes qui étaient destinées à former une seconde armée. Les officiers qui étaient dans le train nous ont tenu le même langage.

J'ai rapporté cette conversation au général Coffinières, et je lui ai parlé en même temps des corps de francs-tireurs qu'on formait à l'Élysée, à Paris.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Avez-vous fait cette communication à d'autres officiers au moment où vous étiez à Metz?

M. RENOÛ. — C'est possible.

La séance est levée

AUDIENCE DU 29 OCTOBRE.

M. PATTÉE (Louis-Joseph), préposé des douanes. — J'ai été chargé, le 27 août, par le commandant Magnan, de porter une dépêche avec mon camarade Weber. Nous avons remis la dépêche au général Martin des Pallières.

M. WEBER (Dominique), préposé des douanes, fait une déposition analogue.

Sur l'ordre du président, le greffier donne lecture de la déposition d'un témoin absent, GUILLAUME (Alexis). Nous en reproduisons les passages importants :

« Le 19 août 1870, à la gare d'Audun-le-Roman, je vis le commandant Magnan, qui me chargea d'aller voir le sous-préfet de Briey et de lui demander des nouvelles de l'armée



LE VILLAGE DE BORNÏ PENDANT L'ACTION.

française. J'arrivai à Briey, près du sous-préfet, vers huit heures du soir. Lui ayant fait part de ma mission, il me remit une réponse écrite sur un bout de papier, ayant environ dix centimètres de longueur sur quatre ou cinq de largeur, et je repartis aussitôt pour prendre un wagon à Audun-le-Roman, qui me transporta à Montmédy, où l'aide de camp m'attendait. Je lui ai remis la dépêche le 20, vers quatre heures du matin. Cet aide de camp me donna une dépêche écrite sur un papier, ayant à peu près les mêmes dimensions que celui que je venais de lui apporter, et me dit : « Vous tâcherez de parvenir jusqu'au maréchal Bazaine, et vous ne remettrez cette dépêche qu'à lui-même. » Après avoir fait de vaines tentatives, je renonçai à parvenir, et je déchirai en plusieurs morceaux la missive dont j'étais porteur, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Prussiens, et je revins à

Audun-le-Roman le même jour, 21 août, vers six heures du soir. J'ai déchiré la dépêche vers une heure de l'après-midi, le dernier jour. Elle était écrite à la main, mais je ne sais ce qu'elle contenait, ne l'ayant point lue et m'étant bien gardé de la faire lire par qui que ce soit. »

M. SÉROT, procureur de la République. — Le fait que j'ai à faire connaître au Conseil est relatif au passage d'un émissaire envoyé par S. M. l'impératrice, et chargé de communiquer avec M. le maréchal Bazaine pour lui donner des renseignements. C'était le lieutenant de vaisseau Nogues. Le lieutenant Nogues a passé à Reithel, le 22 août 1870, porteur d'une lettre manuscrite de S. M. l'impératrice pour le général Bourbaki; il était également porteur d'un laissez-passer signé par le ministre de la guerre, M. le comte de Palikao. Sur la demande qui me fut faite, je lui remis d'abord des lettres de recommandation; mais bientôt pris d'un scrupule, je voulus faire arrêter cet individu qui était parti; cependant, grâce à une surveillance active, M. Nogues ne tarda pas à être arrêté et amené à mon parquet, où je le fis fouiller immédiatement.

On a fait établir l'identité de M. Nogues par M. le capitaine de frégate Duperré qui le connaissait, et par M. de Lauriston qui avait dû se trouver en Cochinchine avec lui. Cette identité établie, j'ai demandé à M. Nogues ce qu'il avait fait du 22 au 25 août, surpris que j'étais de ce qu'il n'avait pas rempli sa mission. Il me répondit : « J'ai été à Carignan où je me suis trouvé en contact avec le commandant Magnan qui m'a dit : — N'allez pas plus loin, tous les chemins sont occupés et il n'est pas possible de pénétrer d'une façon quelconque vers Metz. »

M. Nogues avait été chargé, à son retour, d'une lettre de M. le commandant Magnan pour M. le colonel Stoffel. Cette lettre est-elle arrivée? Je n'en sais rien, mais M. Nogues m'a dit que cette lettre contenait des renseignements spéciaux qui devaient parvenir à l'état-major. Je crois que M. Nogues n'a pas donné cette lettre à M. Stoffel personnellement. A qui l'a-t-il remise? Je ne puis le dire.

M. LE PRÉSIDENT. — La lettre de l'impératrice qui a été saisie sur M. Nogues était adressée au général Bourbaki?

M. SÉROT. — Au général ou à la générale, mais à l'un des deux certainement.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est le 25 août que vous avez fait arrêter M. Nogues?

M. SÉROT. — Le laissez-passer que j'ai sur moi est du 24; M. Nogues a passé une première fois à Reithel le 22, et c'est le 25 que je l'ai fait arrêter.

M. LE PRÉSIDENT. — Et c'est à son retour que M. Nogues a rapporté la lettre dont il était chargé pour le colonel Stoffel?

M. SÉROT. — Oui, monsieur le président, après s'être trouvé à Carignan.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — N'était-il pas porteur d'un chiffre particulier pour correspondre avec l'impératrice?

M. SÉROT. Au moment où je l'ai fouillé, je l'ai trouvé porteur d'un vocabulaire spécial pour correspondre en chiffres ou en termes déguisés et conventionnels; il y en avait même de différentes sortes. Tout cela m'a paru mal combiné, et ne pas présenter un caractère suffisamment sérieux.

M. NOGUES (Albert-Emmanuel), lieutenant de vaisseau. — Le 21 août au soir, je fus appelé aux Tuileries par un de mes amis, officier d'ordonnance de l'empereur, M. le lieutenant de vaisseau Conneau.

Il me dit que M. le maréchal Bazaine était bloqué dans Metz et que, dans une quinzaine de jours, il serait obligé de rendre les armes faute de vivres et de munitions. Il ajouta qu'il avait été chargé par l'impératrice de lui procurer une personne de confiance pour faire parvenir au maréchal l'avis que des vivres et des munitions étaient à Carignan.

J'arrivai le 22 à onze heures du soir à Carignan, où je trouvai le commandant Magnan qui me donna divers renseignements sur la place et sur les difficultés que j'éprouverai à passer. Le soir, il écrivit à M. le maréchal Mac-Mahon une lettre que je me chargeai de faire parvenir. Je partis de Carignan vers neuf heures du soir, emportant cette lettre et un mot d'introduction que M. le capitaine Vosseur voulut bien me donner, pour remettre à M. le colonel d'Abzac.

Après diverses aventures et plusieurs arrestations, car on me prenait pour un espion prussien, je me mis à la disposition du général Faure, chef d'état-major de l'armée, en lui disant que j'avais quelques lettres pour des fermiers des environs de Briey, que je pourrais peut-être percer les lignes, et que je m'offrais pour être l'un des émissaires qu'on envoyait au maréchal Bazaine. Mais on n'eut pas besoin de mes services et on me renvoya à Paris.

M. LE PRÉSIDENT. — A qui était adressée la lettre de l'impératrice dont vous étiez le porteur?

M. NOGUES. — J'avais reçu de l'impératrice un mot d'introduction pour M. le maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — C'était seulement quelques lignes d'introduction? Vous croyez bien vous souvenir que la lettre était adressée au maréchal Bazaine?

M. NOGUES. — Oui, parfaitement, cette lettre m'a été prise à Reithel, lorsque j'ai été arrêté pour la deuxième fois avant mon départ pour Paris. J'ai été mis de nouveau en prison; mes papiers ont été pris, et cette petite lettre ne m'a pas été rendue.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas entendu dire à Carignan qu'on attendait l'armée du maréchal de Mac-Mahon aux environs?

M. NOGUES. — Pardon, lorsque je suis passé à Reims, le 22 août, M. le maréchal de Mac-Mahon venait d'y arriver. Son mouvement était même divulgué avec beaucoup d'indiscrétion tout le long de la route. Le 23, on en parlait à Carignan.

M. LE PRÉSIDENT. — L'armée du maréchal de Mac-Mahon était d'abord en marche sur Paris, par Laon et Soissons, et ce n'est que le 22 au soir, ou le 23 au matin, qu'a eu lieu le changement de direction.

M. NOGUES. — A Carignan, on le savait le 23.

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle heure êtes-vous arrivé à Carignan?

M. NOGUES. — J'y suis arrivé le 22, à onze heures du soir.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voudrais poser une question au témoin, au sujet de la lettre de l'impératrice.

Le témoin se rappelle-t-il d'une manière exacte à qui était adressée cette lettre?

M. NOGUES. — C'était au maréchal Bazaine.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Cette lettre est-elle restée en votre possession jusqu'au moment de votre arrestation à Reithel?

M. NOGUES. — Oui, jusqu'à ce moment-là.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Entre les mains de qui a-t-elle passé alors?

M. NOGUES. — Je ne saurais le dire.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Qui a saisi les papiers dont vous étiez porteur? Est-ce M. le procureur impérial de Reithel?

M^e LACHAUD. — M. le procureur impérial vient de le dire dans sa déposition.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans votre déposition écrite, vous avez indiqué le jour où l'armée de Châlons était attendue à Stenay.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le témoin a indiqué la date du 27.

M. NOGUES. — Je n'ai pas pu dire qu'elle était attendue à Stenay le 27, mais que le commandant Magnan supposait qu'elle arriverait ce jour-là.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre impression était que le commandant Magnan savait que l'armée du maréchal Mac-Mahon devait être à Stenay le 27?

M. NOGUES. — Pardon, lorsque cette indiscretion a été commise dans la gare, le commandant Magnan se mit à regarder une carte, et en causant avec moi, en parlant du mouvement que pouvait faire cette armée, il disait que, peut-être, elle arriverait à Stenay le 27 ou le 28.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette indiscretion, commise le 23 sur le quai de la gare de Carignan, circulait déjà comme un bruit public?

M. NOGUES. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce n'est donc par pas le commandant Magnan que vous avez su ce mouvement de l'armée?

M. NOGUES. — Non, monsieur le président, c'est par le propos de l'agent des vivres.

M. le président ordonne de faire revenir le témoin Sérot pour le confronter avec Nogues.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le procureur de la République, vous rappelez-vous exactement à qui était adressée la lettre que vous avez saisie sur le lieutenant de vaisseau Nogues?

M. SÉROT. — Je ne puis dire d'une façon précise si c'était à madame Bourbaki ou au général Bourbaki; mais je puis certifier que la lettre était adressée à l'une de ces deux personnes.

M. NOGUES. — J'avais aussi, dans mes papiers, une autre lettre qui était peut-être pour le général Bourbaki, mais j'affirme que j'étais porteur d'un petit mot de S. M. l'impératrice signé Eugénie et qui était adressé à M. le maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous saisi la lettre adressée à M. le maréchal Bazaine?

M. SÉROT. — Je ne l'ai jamais vue.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président, auriez-vous la bonté de demander à M. le lieutenant de vaisseau Nogues si la lettre adressée à M. le maréchal Bazaine n'a pas été saisie.

M. NOGUES. — Elle a été saisie avec tous mes papiers. Ce n'était pas, du reste, une lettre, c'était seulement quelques lignes sur une feuille de papier au bas de laquelle était ce mot : Eugénie.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le procureur de la République a-t-il vu dans les papiers saisis une lettre adressée à M. le maréchal Bazaine?

M. SÉROT. — Je puis affirmer et certifier qu'il n'y en avait pas. C'est moi-même qui ai arrêté M. Nogues, avec l'aide de quatre soldats. Il ne m'a pas quitté une seconde, et nous sommes entrés au parquet. J'ai pris la sacoche qu'il portait; j'ai fait l'inventaire de chaque pièce. Je ne puis donc pas me tromper : toutes les pièces, une par une, sont passées entre mes mains. J'ai trouvé sur M. Nogues une somme en or de quelques milliers de francs; puis une lettre adressée par l'impératrice au général Bourbaki ou à madame Bourbaki; je

crois, autant que mes souvenirs me le permettent, pouvoir dire que c'était au général.

Maintenant, M. Nogues avait-il entre les mains, le 22 août, jour où il a passé à Reithel une première fois, une lettre pour le maréchal Bazaine, c'est ce que je ne puis certifier, car je ne l'ai pas fouillé? C'est lui qui m'a présenté spontanément les pièces qui pouvaient établir son identité.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Nogues a dit qu'il avait conservé cette lettre et qu'il en était encore porteur le 25.

M. NOGUES. — Il m'est revenu, par des officiers revenant de captivité, que M. de Beaumont, qui a été chargé de traduire une lettre en espagnol que j'avais sur mon carnet, avait gardé ce petit mot comme autographe.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel petit mot?

M. NOGUES. — Le petit mot adressé par l'impératrice au maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous ferai observer, monsieur le lieutenant de vaisseau, que vos souvenirs vous reviennent successivement.

Vous avez fait une déposition qui n'était pas exactement conforme à ce que vous aviez dit dans l'instruction; quand on vous a lu ce que vous aviez dit alors, vous avez répondu que c'était probablement là la version la plus correcte.

Vous nous parlez d'une lettre pour le maréchal et vous ne parlez pas d'une lettre adressée au général Bourbaki. Vous dites que c'est la lettre destinée au maréchal Bazaine qui a été saisie sur vous.

M. le procureur de la République revient et déclare qu'il n'a pas saisi sur vous de lettre pour M. le maréchal Bazaine, mais une lettre adressée au général Bourbaki. Vous vous rappelez alors qu'à la lettre adressée par M. le maréchal Bazaine, en était jointe une autre pour le général Bourbaki; mais vous dites que c'est celle qui était destinée au maréchal Bazaine qui a été saisie sur vous. Enfin, sur l'affirmation de M. le procureur de la République, vous vous rappelez que vous n'aviez plus dans les mains la lettre adressée au maréchal Bazaine.

Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il y a là quelques variations, et, si vous les expliquez, j'en serai enchanté.

M. NOGUES. — Je ne vois pas de variations; j'avais une sacoche dans laquelle étaient mes papiers. Quant à ces différentes lettres, je n'y attachais aucune importance, et, dans mon interrogatoire, il n'en a pas été question.

Cette lettre pour le général Bourbaki, j'avoue l'avoir oubliée et m'en souvenir à présent.

M. GUIOT, juge de paix, dépose en ces termes : J'étais juge de paix à Thionville, lorsque la guerre de 1870 éclata.

Le 19 août, vers une heure après midi, j'étais à mon travail à la place spécialement chargé du service judiciaire. Le colonel, rentrant avec des papiers à la main, me dit qu'il venait de recevoir une dépêche du maréchal de Mac-Mahon. Le maréchal demandait à être mis en relation, le plus promptement possible, avec le maréchal Bazaine, qui devait tenir la campagne sous Metz. Je me chargeai de porter ces dépêches.

Je me rendis à la gare. Le colonel vint à peu près un quart d'heure après, et me remit un paquet de dépêches. Au moment de sortir de Thionville, on nous annonça qu'un train venant de Metz refluaient sur Thionville. Ce train arriva, et les personnes qui s'y trouvaient nous dirent que les Prussiens avaient coupé la voie entre Mézières et Hayange, et qu'il n'y avait plus moyen de se servir de la voie.

J'allais aviser au moyen d'accomplir ma mission d'une autre manière, lorsque le commandant Magnan arriva à Thionville. Le colonel Turnier me redemanda alors mes dépêches.

Le lieutenant-colonel VOSSEUR (Victor-Paul). — J'ai été envoyé de Metz, le 11, sur Nancy, pour avoir des renseignements sur l'armée ennemie au sud de Metz. Après avoir cherché à accomplir ma mission et envoyé à diverses reprises, notamment le 12 août, de Toul, des nouvelles à Metz, je me suis efforcé d'établir des relations avec la place. J'ai adressé, dans toute la période de la fin d'août, tous les renseignements sur la marche de l'ennemi, reculant toujours devant le premier cavalier allemand qui se montrait. Je n'ai jamais revu un seul des hommes que j'avais envoyés à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous rencontré M. le commandant Magnan ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Je l'ai rencontré, le 20, à dix heures du soir, à Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — En fait, le commandant Magnan n'a pas utilisé vos services ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Il n'a pas eu à les utiliser d'une manière directe.

M. LE PRÉSIDENT. — Et il ne vous a rien dit des communications qu'il avait cherché à établir avec M. le maréchal Bazaine ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Rien des difficultés qu'il avait rencontrées quand il avait voulu rejoindre le maréchal ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Il m'a dit qu'il n'avait pas pu le rejoindre.

L'audience est suspendue.

A la reprise, le président donne l'ordre d'introduire les gardes forestiers Scalabrino, Braidy, Fissabre et Guillemin.

Les trois premiers témoins se présentent à la barre.

Le garde forestier Guillemin, malade, est absent.

M. LE PRÉSIDENT, aux trois gardes présents. — Je vous ai retenus hier, parce que je croyais qu'il pourrait être nécessaire de vous rappeler ; je ne prévois pas que le conseil ait besoin de vous entendre de nouveau. Mais, avant que vous quittiez cette salle d'audience, je suis chargé, par les officiers généraux qui m'entourent, de vous exprimer les sentiments avec lesquels ils ont entendu hier votre mâle et simple langage, de vous féliciter sur votre belle conduite et sur le dévouement dont vous avez fait preuve, dévouement que nous admirons d'autant plus que vous-mêmes ne sembliez pas en avoir conscience.

Je vous offre les félicitations de ce conseil, et je vous autorise à vous retirer.

Cette allocution produit un grand effet et les bravos, immédiatement réprimés par le respect dû à la justice, éclatent dans l'auditoire.

M. MAGNAN (Léopold), lieutenant-colonel. — Dans la soirée du 17 août, M. le maréchal Bazaine me donna ordre de me rendre au camp de Châlons avec une mission pour l'empereur. Je suis parti à dix heures du soir, par un train spécial devant suivre la ligne des Ardennes qui était libre encore. J'étais accompagné de M. l'intendant de Préval, qui était chargé d'une mission relative aux vivres. J'arrivai au camp de Châlons le 18, à dix heures du matin à peu près.

Je fus reçu immédiatement par l'empereur, à qui je remis, avec un pli cacheté contenant une dépêche de M. le maréchal Bazaine, diverses autres pièces.

Je donnai à l'empereur, sur la journée du 16, tous les renseignements que M. le maréchal Bazaine n'avait pas eu le temps d'écrire.

Je dis encore à l'empereur que la route directe de Verdun par le sud était fermée, puisque l'ennemi restait maître de Mars-la-Tour qui en est la clef, que, pour tourner la position de Fresnes et Hendieumont, le maréchal devrait s'élever vers le Nord ; qu'il indiquait bien dans sa dépêche la route de Briey, mais au delà de ce point, se réservait d'agir selon que les circonstances lui paraîtraient plus ou moins favorables.

J'ajoutai que, pour entreprendre cette opération dans les conditions tactiques qui lui avaient paru seules acceptables, le maréchal Bazaine avait été obligé d'introduire un peu d'ordre dans son armée fortement désagrégée par le choc du 16 ; qu'il s'occupait de mettre dans les sacs de ses hommes trois ou quatre jours de vivres, de reconstituer ses munitions, d'envoyer dans Metz les blessés et de licencier une partie des voitures qui alourdissaient sa marche, sans lui être nécessaires. J'expliquai ainsi le mouvement de l'armée vers Metz dans la journée du 17.

Je ne pouvais pas donner d'indications plus nettes à l'empereur. Je n'avais pas mission d'annoncer la marche de l'armée de Metz par Montmédy ; au moment où je parlais, la route de Briey était libre.

L'empereur me chargea de ramener au grand quartier général de Metz plusieurs chefs de service, entre autres le baron Larrey, médecin en chef et l'abbé Métairie, aumônier en chef de l'armée.

Il me chargea de porter au maréchal une approbation complète de son projet, de lui dire que rien n'était changé, mais qu'il lui recommandait bien de se mettre en mouvement de manière à éviter tout accident pour une armée en laquelle se résumait tout l'espoir du pays.

Voici, à l'aller comme au retour, ce que comportait ma mission. En venant, j'apportais des explications pour l'empereur ; en repartant, j'emportais pour M. le maréchal Bazaine le maintien, la confirmation du projet qui avait été concerté entre lui et l'empereur, le 16 au matin, en outre l'autorisation de faire diverses mutations ; je ramenaï des chefs de service au quartier général et j'étais suivi par des trains de munitions.

Ma mission ne comportait rien de plus, je l'affirme, et je ne crains pas d'ajouter devant le conseil, avec une confiance qui me sera pardonnée, parce qu'elle est respectueuse, que M. le maréchal de Mac-Mahon ne démentira pas les paroles que je viens de prononcer.

En partant du camp de Châlons, à deux heures de l'après-midi, j'emmenai avec moi M. le baron Larrey et M. l'abbé Métairie. Après différents retards, j'arrivai à Charleville, où je laisse M. l'intendant de Préval, que sa mission retenait là.

Nous restons vingt minutes à Charleville, le temps de changer de machine. Nous arrivons à Hayange à neuf heures du soir. Là, nous sommes arrêtés par cet avis : « La voie est coupée ; ordre de ne pas laisser aller les trains plus loin. » Dans cette conjoncture, que faire ?

Si j'avais été un colis, — le mot n'est pas de moi (1), — je serais resté comme une masse inconsciente à la gare d'Hayange, attendant dans un coin qu'on voulut bien m'expédier le lendemain sur Thionville et Metz ; mais, pour mon malheur, je suis obligé de réfléchir ; je suis au milieu de la nuit, en pleine campagne ! Se figure-t-on la disposition d'esprit dans laquelle je pouvais être ? J'ai devant moi une coupure, derrière moi 25,000 coups de canon et

(1) C'est l'expression dont s'est servi le général Rivière dans son rapport.

environ 5,000,000 de cartouches. J'ai presque charge d'âmes, puisque j'ai avec moi deux chefs de service que l'empereur m'a confiés, et toutes les nouvelles qui me sont données m'informent que j'ai devant moi une nombreuse cavalerie ennemie. Il était deux heures du matin : la voie n'a été rétablie que vers cinq heures. Je consulte mes compagnons de voyage et je prends sur moi de faire rétrograder mon train sur Charleville.

J'arrive à Charleville, le 19, vers quatre heures du matin. De là, j'écris au ministre de la guerre pour lui rendre compte de ma mission et des obstacles qui m'arrêtent ; et nous partons de Charleville à dix heures du matin, c'est-à-dire aussitôt que la voie est rétablie. Il y a là une nuance, car je ne sache pas que personne soit parti avant moi de Charleville. Cette fois nous arrivons sans encombre à Thionville.

A Thionville, je trouve à la gare M. le colonel Turnier, le sous-préfet, un officier auxiliaire, M. Guioth, et je demande à ces messieurs des détails sur les événements de la veille, sur la bataille du 18. Les renseignements qu'ils me donnent sont assez incertains. Je ne puis rester à Thionville, où ma présence est inutile, je retourne en arrière et j'envoie comme émissaires plusieurs douaniers que je fais accompagner par des guides, parce que le pays est très-difficile à traverser. Le 20, à Montmédy, je prends une voiture pour aller à Spincourt. Là, nous sommes assaillis par des paysans affolés de terreur, et mon conducteur, qui ne veut plus avancer, ni pour or, ni pour argent, me ramène à Montmédy.

Le même jour, je rencontre M. Renou ; c'est moi-même qui le fais partir immédiatement sans donner le temps au conducteur de dételer son cheval. Mais moi, je ne puis pas me mettre dans cette voiture sans commettre un acte déloyal.

Pendant ce temps, mes émissaires reviennent, n'ayant pu passer. Aucune nouvelle de Metz.

Je ne me lassais pas de faire des tentatives pour faire remettre des nouvelles au maréchal ; je suis resté à Longwy jusqu'au 14 septembre...

Le 14 septembre, je résolus pourtant d'aller à Paris voir s'il n'y avait pas de communications réelles entre le maréchal et le gouvernement. Je parlai de mes intentions au colonel Massaroli qui m'engagea à aller à Paris. J'y arrivai le 16 septembre par la voie de la Belgique, parce que je n'avais pas d'autre voie que celle-là. Je restai à Paris le 17 septembre et je le quittai, pour revenir à Longwy le 20 septembre, d'où je n'ai plus bougé.

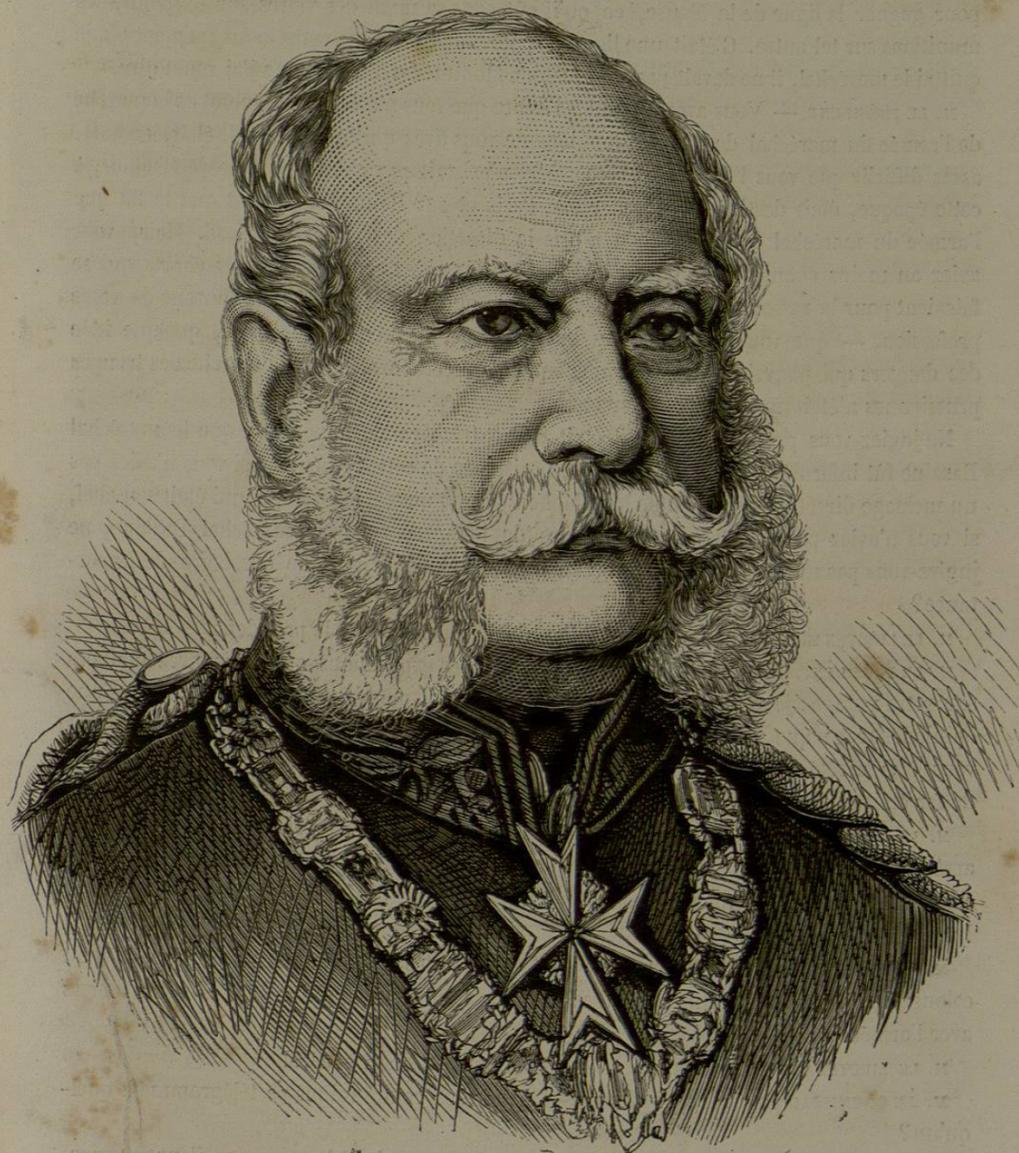
Donc, six jours en tout, pour ce voyage : je vais à Paris, j'y reste vingt-quatre heures, j'y donne des renseignements sur Metz, et je mets trois jours pour revenir à Longwy.

Je vois le général Bourbaki à sa sortie de Metz, et alors je me résous à venir me mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Là, étant près de l'armée du Nord et de l'armée de la Loire, je trouve deux occasions de donner une complète satisfaction à ce que le devoir militaire et l'honneur pouvaient réclamer de moi. C'est là où j'ai conquis mon épaulette. Je proteste contre des attaques qui pourraient la ternir et contre tout ce qui a été dit contre moi dans le rapport.

M. LE PRÉSIDENT. — L'exactitude et la précision d'une déposition sont la meilleure des protestations que l'on puisse faire. Je vous ferai maintenant quelques observations.

Le maréchal, répondant aux questions que je lui adressais, a dit qu'il vous avait chargé d'indiquer la direction de Montmédy, et qu'il avait attendu des indications qui lui apprendraient si on trouvait cette direction mauvaise.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Le maréchal ne m'avait pas dit qu'il passerait par



GUILLAUME I^{er},
Roi de Prusse.